

<https://www.snetap-fsu.fr/Appel-des-300.html>



# Appel des 300

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -

Date de mise en ligne : jeudi 7 mai 2009

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---



## APPEL DES 300

### Plan de licenciement sans précédent dans les lycées agricoles publics !

*Lettre ouverte des enseignants contractuels  
à l'opinion publique*

- Quand l'économie va mal, il faut se tourner vers les « valeurs », indiquait en substance notre Président de la République fin mars, dans son discours de Saint-Quentin. Il a même parlé d'une « éthique du capitalisme », fustigeant à raison ces capitalistes sans scrupules, qui ne sont pas « responsables », pas « honnêtes ». Aussi, vous comprendrez que devant l'annonce de licenciements massifs qui vient d'être faite au Ministère de l'Agriculture, nous, enseignants, agents contractuels nationaux, en venons à nous demander si, en revanche, dans la gestion des services publics une absence d'éthique serait désormais la règle ?
- Jugez plutôt, à l'échelle des lycées agricoles publics, cela correspond ni plus ni moins à la mise au chômage de près de 20% des professeurs sous contrat... Où sont ici la responsabilité et l'honnêteté, pour ne pas dire la moralité, de celui qui n'est autre que le premier employeur de France, à savoir l'Etat ?!

Nous restons interdits devant la violence de cette annonce de suppression de 200 emplois (équivalents temps plein), qui se traduira par la non reconduction d'environ 300 agents contractuels d'enseignement, nombre d'entre nous étant employés à temps incomplet... Il est à souligner que cette annonce a été différée près d'un mois durant avant d'être officialisée par le Directeur de cabinet de Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture. Difficile sans doute d'assumer publiquement une telle décision !

- Annonce violente d'abord pour nous-mêmes, qui en pleine crise faisons les frais de ce plan social voulu par le Ministère du Budget... Mais pour quels motifs au juste ? Pour des raisons de baisse démographique, « moins d'élèves donc moins d'enseignants » ? En aucun cas ! Pour des raisons d'économies budgétaires ? Pas plus : le surcoût des heures supplémentaires, la prime de 500 euros liée à ces heures supplémentaires, le coût des

indemnités de licenciement et du chômage des 300 licenciés vont coûter au final plus cher que notre réemploi ! En fait, l'explication est tout autre, froide, purement arithmétique : d'une part de moindres départs en retraite de collègues titulaires sont évoqués (loi sur les retraites oblige : travaillez plus longtemps pour espérer vous en tirer avec une pension à peu près digne...), et d'autre part, comble du cynisme, la mise en conformité de nos propres contrats avec notre temps de travail effectif, conformément au code du même nom, aurait consommé davantage d'emplois que prévu dans le cadre de la loi de finances initiale ! En conséquence... 300 enseignants sous contrat « débarqués », alors que les besoins en heures de cours à assurer auprès des élèves ayant fait le choix de l'Enseignement Agricole Public demeurent !

- Annonce violente ensuite pour les élèves dont nous avons la charge et dont nous ne pourrons plus dès juin assurer le suivi..., étant de fait « remerciés » en cours de cycle sans autre forme de considération, et alors même que nous occupons encore actuellement des postes d'enseignant à l'année.
- Annonce violente enfin pour nos établissements, nos collègues et vous-mêmes, usagers du service public, dans la mesure où notre absence devant les élèves ne s'expliquera pas par une réduction du volume d'activité (nombre d'heures à assurer), ou par une moindre attractivité des lycées agricoles publics (nombre d'élèves inscrits)...
- Ainsi, d'ores et déjà les directeurs régionaux de l'agriculture, qui ont reçu l'ordre de traduire dans nos établissements l'injonction comptable du Ministère du Budget, sont en train de réviser à la baisse la capacité d'accueil de nos établissements (nouveaux gels de classes, plafonnement autoritaire des effectifs), allant même jusqu'à mettre en péril le redoublement de droit d'élèves ayant le tort d'échouer à leur examen !
- **NON, autant d'enseignants qui ne seront plus devant leurs élèves à la rentrée de septembre, ça n'est pas acceptable...** Aussi, en appelons-nous à nos collègues titulaires pour qu'ils signifient à l'Administration et au Ministre de l'Agriculture, en signant cet « appel des 300 », leur refus de cautionner notre licenciement en n'acceptant pas les Heures Supplémentaires, au-delà de l'heure obligatoire, pour la rentrée prochaine, de même que leur refus de voir les capacités d'accueil et d'enseignement de nos lycées agricoles publics mutilées, pour respecter « l'équation budgétaire » selon les propos du Directeur de cabinet du Ministre...
- Ici « l'équation budgétaire » est clairement erronée, et une erreur ça se corrige... Or, déjà lors du vote de la loi de finances 2009, les Sénateurs, à l'unanimité, avaient, par un amendement, demandé explicitement le rétablissement de 100 emplois d'enseignants et de 64 d'administratifs dans les établissements publics. Mais le ministère du Budget s'est opposé à tout rétablissement et la loi de finances, telle qu'elle a finalement été adoptée par les parlementaires a supprimé 88 emplois d'enseignants et 64 emplois d'administratifs. Nous étions alors à la mi-décembre ; et maintenant le Ministre de l'Agriculture, sur injonction de Bercy, s'appête à alourdir encore la note avec son plan de licenciement annoncé de 300 contrats enseignants contractuels !

**Quand une loi est injuste, il convient de la changer, quand un dogme devient dangereux et contreproductif il faut savoir le remettre en question...** L'Education a un coût, c'est indéniable, mais c'est avant tout un investissement pour l'avenir. A l'heure où notre Président de la République lance son Plan « Jeunes », il ne peut pas cautionner que dans le même temps son gouvernement organise le démantèlement du service public d'éducation, laïque et gratuit !

*Contacts presse :*

**Annick Merrien** Secrétaire Générale du SNETAP-[FSU](#) **06 77 12 80 31**

**Frédéric Chassagnette** Secrétaire National du SNETAP-[FSU](#) **06 64 54 64 45**